

Éoliennes, nucléaire, TVA : l'énergie en débat

L'énergie, notamment nucléaire ou renouvelable, est l'un des thèmes où les divergences sont fortes entre les trois principaux blocs concurrents aux législatives.

Législatives 2024

En dépit de la brièveté imposée à la campagne électorale des législatives 2024, l'énergie, son coût et ses modes de production, figurent en bonne place des programmes.

Premier point, le coût de cette énergie. La majorité sortante est bien placée pour savoir qu'un « bouclier énergétique », c'est cher : pas moins de 85 milliards d'euros de subventions depuis 2021. Elle s'en tient à la réduction du prix de l'électricité de 10 à 15 % en février, grâce aux mécanismes du marché européen récemment réformé, dont le Rassemblement national veut, lui, sortir.

Le Nouveau Front populaire (NFP) promet, pour sa part, un « **blocage** » des prix, la suppression du retour à la normale d'une taxe sur l'électricité lié à la fin du « bouclier ». Il propose, enfin, la gratuité « **des premiers kilowattheures** ».

Le Rassemblement national (RN), enfin, promet d'abaisser, « **en urgence** » et « **dès l'été** », de 20 % à 5,5 % la TVA sur tous les produits énergétiques (électricité, gaz, carburants). Coût : 12 milliards selon le RN, 16,8 selon Bercy, qui ajoute 7 milliards pour le blocage du prix du gaz.

La logique RN est globalement favorable aux voitures : il veut revenir sur l'interdiction des voitures neuves à moteur thermique en 2035 et supprimer les zones à faible émission (ZFE). Deux décisions qui relèvent cependant de l'Union européenne. La majorité sortante, pour sa part, mise sur le véhicule électrique et promet une nouvelle enveloppe de 100 000 leasings à 100 € par mois.

Une baisse de TVA impossible ?

Or le RN a-t-il la latitude légale d'abaisser la TVA sur les carburants ? Non, selon plusieurs spécialistes du droit européen. Mais Marine Le Pen a réponse à tout : le RN classera les carburants sous le statut dérogatoire de « produit de première nécessité ». Il convaincra d'autres États membres



Le RN a-t-il la latitude légale d'abaisser la TVA sur les carburants ?

PHOTO : KÉVIN GUYOT, OUEST-FRANCE



L'essor des éoliennes en mer, principal axe de développement d'énergie en France à court terme, pourrait être remis en cause.

PHOTO : ARCHIVES FRANCK DUBRAY, OUEST FRANCE

de suivre le même chemin. Il faudra cependant l'unanimité des Vingt-Sept. À défaut, le RN abaisserait une autre taxe, la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE). Sur un litre de carburant à 1,79 €, cette dernière pèse 69,1 centimes contre 13,8 centimes pour la TVA.

Autre ligne de fracture, les énergies renouvelables. C'est l'une des priorités du NFP, qui annonce loi de programmation, plan d'investissement, structuration des filières industrielles au service des énergies vertes.

Ensemble pour la République évoque peu ce sujet sur lequel la majorité présidentielle sortante a avancé prudemment, en raison des réticences locales aux éoliennes. Gabriel Attal souhaite tout de même que les énergies vertes « **s'installent plus rapidement pour répondre à la demande d'énergie** ».

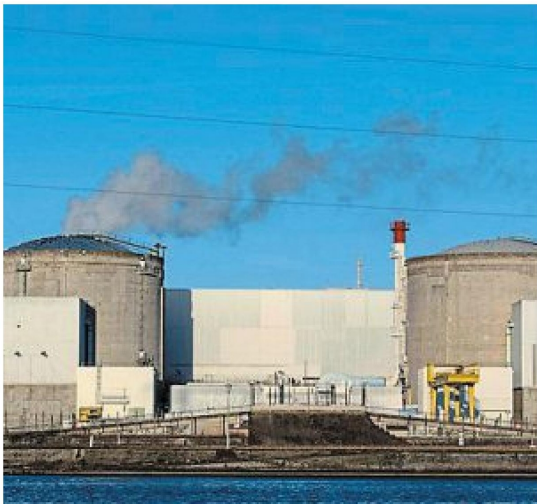
Démonter les éoliennes

Du côté du RN, c'est la rupture. Favorable aux barrages hydroélectriques, à la géothermie et aux panneaux solaires, il est très hostile aux éoliennes. Sans distinguer celles qui sont à terre et celles dont l'essor commence en mer, considérées comme la branche énergétique susceptible de se développer le plus vite en France.

Dans son programme pour la présidentielle 2022, Marine Le Pen n'a pas seulement promis de stopper l'essor des champs éoliens. Mais aussi de

faire démanteler ceux qui existent déjà, aux frais de leurs propriétaires. Jordan Bardella a gommé cette promesse et s'en tient à un moratoire sur les installations. Il entraînerait un déficit de production électrique à partir de 2035, estime RTE, le gestionnaire du réseau.

Autre terrain de divergence, le nucléaire. Le NFP, divisé sur le sujet, renvoie la problématique au débat parlementaire lors de l'adoption d'une loi sur l'énergie. Sans préciser ce qu'il advient des commandes des



Le RN promet la réouverture de Fessenheim (Haut-Rhin).

PHOTO : EPA-EFE

deux premiers réacteurs EPR2 de Penly, déjà en cours.

Du côté d'Ensemble pour la République, la majorité sortante confirme un programme de quatorze EPR2 déjà annoncé.

C'est sur un essor massif du nucléaire que mise le RN pour « **refaire de la France un paradis énergétique** »... oubliant que le « paradis » français – où l'électricité nucléaire ne représente qu'un gros tiers de l'énergie primai-

re consommée – carbure encore quasiment pour moitié aux énergies fossiles.

Des prévisions irréalistes

Outre la réouverture de Fessenheim (Haut-Rhin), le RN promet la mise en service de dix EPR (type Flamanville) à partir de 2031, puis de dix autres, de type EPR2 à partir de 2036.

Soit vingt réacteurs à livrer en douze ans. Même les plus optimistes n'y croient pas chez EDF, qui a déjà annoncé un retard pour la livraison des deux premiers EPR2, prévue à Penly en 2035.

Marine Le Pen prévoit, en outre, la mise en service de plusieurs petits réacteurs modulaires (SMR). Bien que ces équipements soient encore au stade de la planche à dessin, elle annonce une mise en service à partir de 2031. Ceci dans le cadre d'un grand plan baptisé Marie-Curie. Un bien bel hommage à cette immigrée – née en Pologne – qui a contribué à la naissance de la filière nucléaire française.

Peu de responsables professionnels du secteur de l'énergie – où les renouvelables représentent aujourd'hui plusieurs dizaine de milliers d'emplois – commentent publiquement les propositions des uns et des autres. Mais celles du RN, qui est à la fois le parti le plus disruptif et le plus près du pouvoir, suscitent l'inquiétude générale.

André THOMAS.